

**PROVINCE DE QUÉBEC**39<sup>E</sup> LÉGISLATURE2<sup>E</sup> SESSION

QUÉBEC, LE 30 NOVEMBRE 2011

## CABINET DU LIEUTENANT-GOUVERNEUR

*Québec, le 30 novembre 2011*

Aujourd'hui, à quinze heures quarante-sept minutes, il a plu à Son Excellence le Lieutenant-gouverneur de sanctionner les projets de loi suivants :

- n<sup>o</sup> 7 Loi modifiant diverses dispositions législatives concernant principalement le secteur financier (*titre modifié*)
- n<sup>o</sup> 16 Loi modifiant diverses dispositions législatives en matière de santé et de services sociaux afin notamment de resserrer le processus de certification des résidences privées pour aînés (*titre modifié*)
- n<sup>o</sup> 21 Loi modifiant la Loi sur la mise en marché des produits agricoles, alimentaires et de la pêche
- n<sup>o</sup> 22 Loi modifiant le Code civil concernant certains cas de résiliation du bail d'un logement

La sanction royale est apposée sur ces projets de loi par Son Excellence le Lieutenant-gouverneur.